



Critérium Cadets/Cadettes au Golf des Sables d'Or Mardi 29 et Mercredi 30 octobre 2019

Cette épreuve ne compte pas au Mérite National Amateur.

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les jeunes de 17 et 18 ans, licenciés dans une fédération reconnue, répondant aux exigences des règles du Statut Amateur.

Tous les joueurs licenciés devront être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat médical en 2018, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé. Le droit de jeu fédéral n'est pas exigé pour la participation à ce critérium.

QUOTAS ET CATÉGORIES

CATEGORIE	Années de naissance	Garçons	Filles	Nbre Total
		Nbre	Nbre	
Cadets/Cadettes	2001/2002	15	6	21

L'index pris en compte est celui de la clôture des inscriptions le 13 octobre 2019.

Dans chaque catégorie, les participants seront retenus en prenant compte l'ordre des index et ensuite l'ordre d'arrivée des inscriptions.

La liste des inscrits sera publiée à partir du Mercredi 23 octobre sur le site de la Ligue de Bretagne.

FORMULE

Strokeplay / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours.

L'entraînement gratuit est prévu la veille du 1^{er} tour sur réservation auprès de l'accueil du Golf des Sables d'Or.

Distance de jeu :

Catégories	Garçons		Filles	
	Repère	Longueur	Repère	Longueur
Cadets/Cadettes	Blanc	5489 m	Bleu	4827 m

Départage :

En cas d'égalité pour l'attribution du titre dans chaque catégorie, le départage se fera en play-off "trou par trou" sur le trou 18 en boucle.

Pour les autres places, le départage se fera par le logiciel "RMS".

NB : en cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer le classement provisoire deviendra définitif.



ffgolf®

Départs :

Lors du 1^{er} tour, le tirage des départs se fera en respectant l'ordre croissant des index. Les horaires seront disponibles la veille du 1^{er} tour.

Lors du 2nd tour, le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats par catégorie et par sexe.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (I-5)

Cadets interdits : voir § 1.2-2 (I-8)

Jeu lent : la procédure de jeu rapide des règles locales permanentes s'applique (lire § 1.2.2-3 et 1.2.2-4 du Vadémécum fédéral).

Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le terrain en dehors des fairways à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. En cas d'infraction constatée, le comité de l'épreuve statuera sur une possible disqualification.

ENGAGEMENT

Les inscriptions sont à adresser par mail ou par courrier postal à la Ligue de Bretagne de Golf, [au plus tard le Dimanche 13 octobre 2019](#).

Le droit d'inscription est de 40 € par joueur pour cette épreuve.

Tout forfait devra être notifié à la Ligue par écrit avant le début de l'épreuve.

PRIX

Souvenir offert au vainqueur de chaque catégorie.
Remise de prix au Golf de Pléneuf Val André.



ffgolf®

Critérium Cadets/Cadettes au Golf des Sables d'Or Mardi 29 et Mercredi 30 octobre 2019

FICHE D'INSCRIPTION

**Les inscriptions se font exclusivement par écrit
auprès de la Ligue de Bretagne de Golf avant le Dimanche 13 octobre 2019.**

Le formulaire d'inscription doit être accompagné du montant des droits d'inscription (chèque libellé à l'ordre de la Ligue de Bretagne de Golf) fixé à 40 € par joueur.

Nom	Prénom	Index	N° de licence	Date de naissance

Numéro de téléphone portable : _____

Email : _____

A _____ le _____

Signature